

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	15 <sup>ème</sup>
Nom de site		Numéro	T01523
Adresse du site	43-47, rue de la Croix Nivert	Hauteur	R+6 (23m)
Bailleur de l'immeuble	Social - France habitation	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G/5G (3500MHz) et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 2100MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	05/09/2022
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	05/09/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	05/11/2022

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage d'installer son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G 3500MHz (et partage en 2100 MHz).		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour les fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz (2G/3G/4G) et 4G/5G (partage de la fréquence 2100 MHz) et de 3 antennes 5G (3500MHz) orientées vers les azimuts 10°, 140° et 245°.		
Distance des ouvrants	Entre 3m et 10m en dessous des antennes (Fenêtres)	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 10° < 5V/m - 140° < 5V/m - 245° < 5V/m 5G (3500): 10° < 5V/m - 140° < 5V/m - 245° < 4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	25.05m (10°) 26.90m (140°) 24.85m (245°) pour les antennes à faisceau fixe 25.65m (10°) 27.50m (140°) 25.45m (245°) pour celles à faisceau orientable		

#### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 3 antennes à faisceaux fixes et 3 antennes à faisceaux orientables.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

**Date :** Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**

Estimation des antennes à faisceaux fixes

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux fixes de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

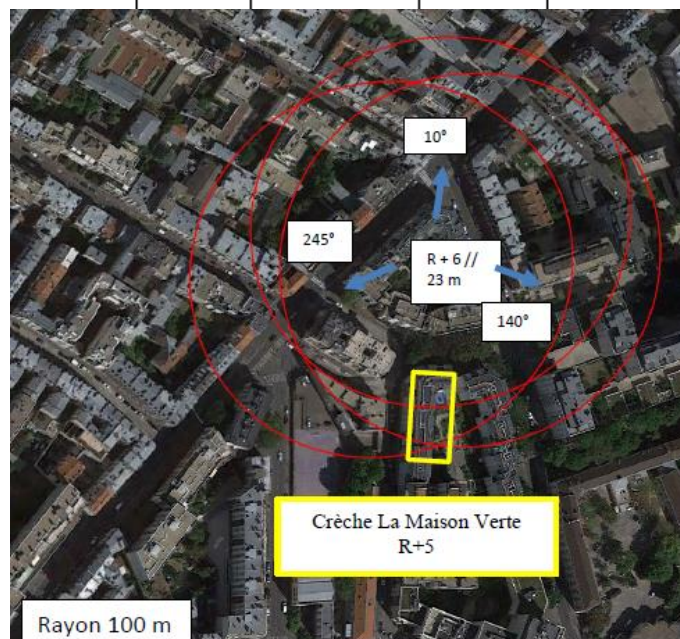
Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
Crèche La Maison Verte	13 rue Meilhac, 75015 Paris	R+6 // 23 m	Non	67 m	<2

\*La valeur renseignée dans les colonnes d'estimations ci-dessous doit correspondre à l'entier naturel arrondi à la borne supérieure avec la notion < x.

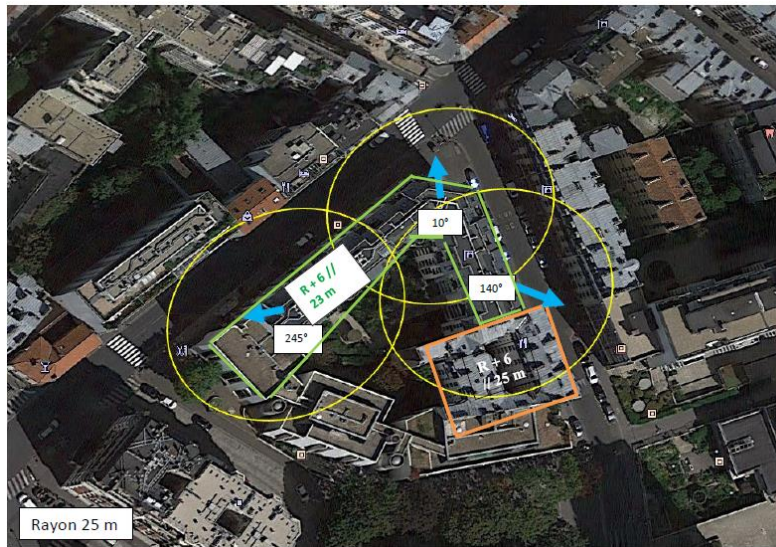
Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
Crèche La Maison Verte	13 rue Meilhac, 75015 Paris	R+6 // 23 m	Non	67 m	<2



**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



**Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)**

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 43-47 RUE DE LA CROIX NIVERT 75015 PARIS est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 10°	Azimut 140°	Azimut 245°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m .

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

b. Azimut 140°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 140°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

### Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 43-47 RUE DE LA CROIX NIVERT 75015 PARIS est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 10°	Azimut 140°	Azimut 245°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	22.5 m	19.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m.

### **SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

b. Azimut 140°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 140°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5m.



## Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



**Vue des Azimuts**

Azimut 10° :



Azimut 140° :



Azimut 245° :

